

Envoyé en préfecture le 18/06/2026

Reçu en préfecture le 18/06/2026

Publié le

ID : 090-259000016-20260618-2026_28-BF

Berger
Levrault

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025

SYNDICAT MIXTE DES
TRANSPORTS EN COMMUN
DU TERRITOIRE DE BELFORT



Envoyé en préfecture le 18/06/2026

Reçu en préfecture le 18/06/2026

Publié le



ID : 090-259000016-20260618-2026_28-BF

SOMMAIRE

EDITO	4
ORGANISATION	6
Le SMTC, une instance au service de la mobilité territoriale	7
Le fonctionnement du SMTC	8
Organigramme	10
Un réseau à l'échelle du département	11
Une équipe au service de ses usagers	13
Le Syndicat Mixte des transports en commun à l'échelle du Pôle Métropolitain	14
ACTIVITÉ	15
Les chiffres clés en 2025	16
Les clients	18
Les voyages	19
Les Kilomètres	20
Le versement mobilité	21
La tarification	22
Les engagements du SMTC : vers le verdissement de la flotte	23
Présentation des comptes administratifs	24
Les finances et les dépenses	27
OFFRE DE MOBILITÉ	28
L'offre Triple-Play	29
Le réseau de bus Optymo	30
Le vélo en libre-service	31
La voiture en libre-service	32
Le vélo électrique en location longue durée	33
Le covoiturage	34
COMMUNICATION	35
Nos campagnes et opérations de communication	36
L'application multimodale Optymo	39

Envoyé en préfecture le 18/06/2026

Reçu en préfecture le 18/06/2026

Publié le

ID : 090-259000016-20260618-2026_28-BF



ÉDITO

« ENSEMBLE, POURSUIVONS LE MOUVEMENT FACE AUX DÉFIS DE LA MOBILITÉ »



Roland Jacquemin, Président du SMTC – Maire de Vézelois

Les investissements d'aujourd'hui construisent les mobilités durables de demain

L'année 2025 a confirmé la solidité de la trajectoire engagée par le SMTC pour accompagner les évolutions des mobilités sur notre territoire. Malgré des événements imprévus qui ont parfois mis nos projets à l'épreuve, nous avons maintenu le cap avec une conviction intacte : offrir aux habitants du Territoire de Belfort des solutions de déplacement toujours plus accessibles, plus efficaces et plus respectueuses de l'environnement.

Les investissements engagés depuis plusieurs années prennent aujourd'hui tout leur sens. Ils traduisent une ambition limpide : proposer aux habitants du Territoire de Belfort une mobilité qui soit à la fois accessible, innovante et durable. Notre responsabilité est d'anticiper les évolutions des usages tout en garantissant à chacun la possibilité de se déplacer simplement, quels que soient son lieu de résidence, son âge ou sa situation. Cette vision guide chacune de nos décisions et constitue le socle de notre action publique.

Dans un contexte où le pouvoir d'achat demeure une préoccupation majeure pour de nombreux ménages, nous continuons à défendre une mobilité accessible à tous. Grâce à une offre multimodale complémentaire, à une politique tarifaire maîtrisée et à un service public cohérent, chacun doit pouvoir trouver une solution adaptée à ses déplacements, quels que soient ses besoins ou ses moyens.

Construire les mobilités de demain, c'est investir avec responsabilité, innover avec pragmatisme et avancer collectivement au service de l'intérêt général. C'est l'engagement que nous poursuivons : contribuer à un Territoire de Belfort toujours plus attractif, solidaire et durable.

Franck Mesclier, Directeur Général du SMTC



Transformer nos ambitions en actions concrètes pour une mobilité toujours plus performante

Derrière chaque évolution de notre offre de mobilité se trouvent des projets, des équipes et une volonté constante d'adapter nos services aux attentes des usagers. En 2025, cette dynamique a permis de concrétiser plusieurs projets structurants qui renforcent l'attractivité et la performance du réseau Optymo.

L'une des évolutions majeures de l'année a été le déploiement d'une nouvelle génération de vélos électriques en libre-service. Plus nombreux, plus confortables et plus performants, ces équipements ont rencontré un fort succès dès leur mise en service et témoignent de l'intérêt croissant des habitants pour les mobilités actives. Le développement de l'autopartage électrique et l'arrivée de nouveaux bus articulés à hydrogène viennent également renforcer une offre multimodale cohérente, innovante et tournée vers la réduction de notre empreinte environnementale.

L'année a également été celle d'une profonde modernisation de nos services numériques. Le lancement d'une nouvelle application multimodale et l'aboutissement des travaux de refonte de notre site internet témoignent de notre volonté de moderniser durablement la relation avec les usagers.

Les résultats observés sur nos services de mobilité partagée confirment la pertinence des orientations engagées et nous encouragent à poursuivre nos efforts. Je tiens à remercier l'ensemble des collaborateurs, partenaires et élus qui contribuent chaque jour à faire évoluer notre offre afin de répondre aux attentes des habitants et d'accompagner durablement les mobilités de demain.

Envoyé en préfecture le 18/06/2026

Reçu en préfecture le 18/06/2026

Publié le



ID : 090-259000016-20260618-2026_28-BF

ORGANISATION

LE SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN DU TERRITOIRE DE BELFORT

UNE INSTANCE AU SERVICE DE LA MOBILITÉ TERRITORIALE

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) est l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) à l'échelle départementale.

Il initie et pilote la politique de mobilité pour la mise en place du :

- transport urbain ;
- transport suburbain ;
- transport scolaire et participe au transport des RPI ;
- TPMR - Transport de Personnes à Mobilité Réduite ;
- e-VLS - Vélo électrique en Libre-Service et les e-VLD - Vélo électrique en Location Longue Durée ;
- ALS - Autos en Libre-Service ;
- covoiturage.

L'ensemble est réuni sous une marque commune : OPTYMO.

*CAS UNIQUE EN FRANCE,
LE SMTC POSSÈDE LA COMPÉTENCE MOBILITÉ
SUR L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT.*

Le SMTC est composé des 3 EPCI du
Territoire de Belfort :

- GBCA - Grand Belfort Communauté d'Agglomération,
 - CCST - Communauté de Communes du Sud Territoire,
 - CCVS - Communauté de Communes des Vosges du Sud,
- et de la Région Bourgogne-Franche-Comté .



LE FONCTIONNEMENT DU SMTC

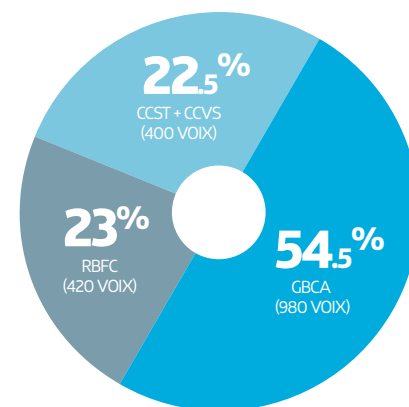
LE CONSEIL SYNDICAL

Le conseil syndical du SMTC est composé de 30 délégués répartis ainsi :

- **14 délégués** pour le GBCA - Grand Belfort Communauté d'Agglomération,
- **6 délégués** pour la CCST - Communauté de Communes du Sud Territoire,
- **4 délégués** pour la CCVS - Communauté de Communes des Vosges du Sud,
- **6 délégués** pour la RBFC - Région Bourgogne-Franche-Comté.

Le conseil syndical prend ses décisions à la majorité des voix détenues par les délégués présents et représentés. La fréquence des réunions est de quatre fois par an afin d'assurer un suivi administratif et financier efficace.

Les délégués du SMTC détiennent un nombre total de 1 800 voix réparties entre les trois « collèges institutionnels » que sont la RBFC - Région Bourgogne-Franche-Comté, le GBCA - Grand Belfort Communauté d'Agglomération et le groupe « Communautés de Communes » : CCST et CCVS.



— Répartition au sein du SMTC

LE BUREAU

Le bureau est composé de 8 membres dont :

- 4 pour le Grand Belfort Communauté d'Agglomération,
- 2 pour les Communautés de Communes,
- 2 pour la Région Bourgogne-Franche-Comté.

L'exécutif peut recevoir la délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à l'exception :

- **du vote** du budget de l'institution et de la fixation des taux, tarifs des taxes ou redevances,
- **de l'approbation** du compte administratif,
- **des dispositions** à caractère budgétaire, des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée du syndicat,
- **de l'adhésion** du syndicat à un établissement public,
- **de la délégation** de la gestion d'un service public,
- **des questions** qui requièrent un vote à la majorité qualifiée.

LE CONSEIL SYNDICAL

LE PRÉSIDENT, SON RÔLE

Le Président est l'organe exécutif du syndicat.

Il prépare et exécute les délibérations du conseil syndical. Il est l'ordonnateur des dépenses et il prescrit l'exécution des recettes du syndicat. Le Président est le chef des services du syndicat. Il est seul chargé de l'administration du syndicat, mais il peut déléguer par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions aux vice-présidents, et en l'absence ou en cas d'empêchement de ces derniers, à d'autres membres du bureau.

Il peut également donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature au directeur général du SMTc. Ces délégations subsistent tant qu'elles ne sont pas rapportées.

LES MEMBRES DU CONSEIL SYNDICAL

Sa composition est la suivante :

Le Président : **Roland JACQUEMIN**

GRAND BELFORT COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Corinne AYMONIER
Jacques BONIN
Marie-France BONNANS-WEBER
Miltiade CONSTANTAKATOS*
Eric GILBERT
Stéphane GUYOD*
Roland JACQUEMIN
Michaël JAGER
Dominique JEANNIN
Loubna KETFI-CHARIF
Tony KNEIP
Jean-Paul MOUTARLIER*
Alain PICARD
Jean-François ROUSSEAU

* vice-présidents

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE

Jacques ALEXANDRE
Chantal BEQUILLARD
Catherine CLAYEUX
Jean-Louis HOTTLET
Sandrine LARCHER
Frédéric ROUSSE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VOSGES DU SUD

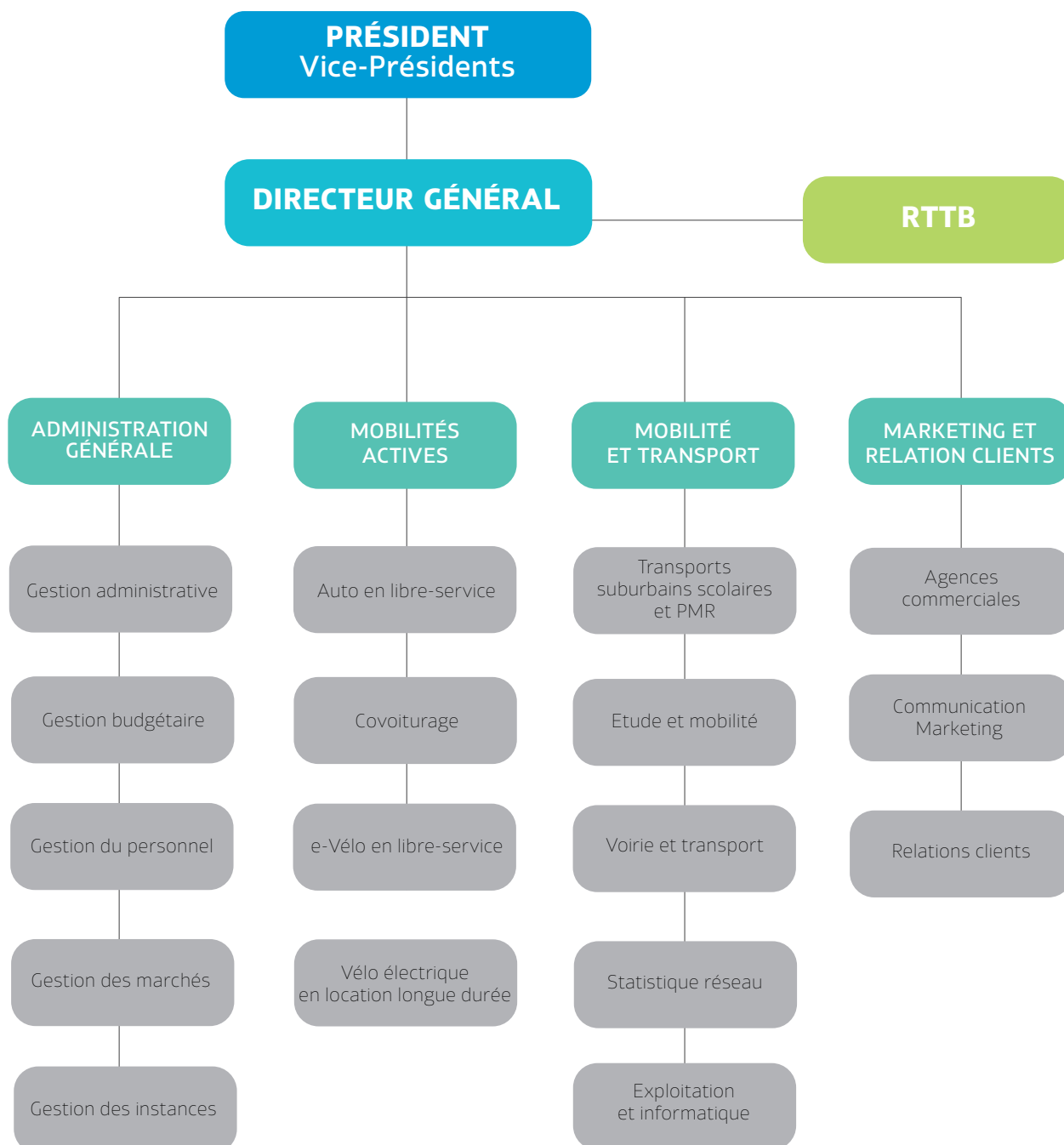
Christian CODDET*
Jonathan GROSCLAUDE
Fatima MAMMAR
Didier VALLVERDU

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Myriam CHIAPPA-KIGER
Sandra IANNICELLI
Michel NEUGNOT*
Eric OTERNAUD
Muriel TERNANT
1 membre non désigné

LE SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN DU TERRITOIRE DE BELFORT (SMTC)

ORGANIGRAMME



UN RESEAU A L'ECHELLE DU DEPARTEMENT

Depuis la création de la marque Optymo en septembre 2007, l'accès aux mobilités, au plus grand nombre constitue le socle de la politique du Syndicat Mixte des Transports en Commun du Territoire de Belfort (SMTC). Pensé comme une véritable rupture avec les modèles traditionnels de mobilité, Optymo place l'utilisateur au cœur de son organisation et de ses services.

Cette approche permet d'adapter en continu l'offre de mobilité aux besoins sociaux et territoriaux, en ajustant les dessertes, les fréquences et les services aux usages réels.

Elle s'inscrit dans les orientations définies dès 2008 dans le contrat de mobilité, avec des objectifs clairs : améliorer le pouvoir d'achat, lutter contre l'exclusion, préserver la santé publique et assurer un développement équilibré des territoires.

Le système Optymo a été conçu et déployé progressivement avec un remaniement des lignes urbaines et suburbaines, des dessertes et des fréquences pour s'adapter aux flux des utilisateurs. Le vélo et l'auto en libre-service viennent compléter l'offre de mobilité Optymo.

Les trois services, bus, vélo et voiture sont accessibles avec le Pass Optymo.

L'offre de transport mise en place par le SMTC couvre l'ensemble du département du Territoire de Belfort, avec des niveaux de service proportionnés à la densité de population. Elle est confiée à différents intervenants.

LE RÉSEAU URBAIN

Depuis le 1^{er} janvier 2007, le SMTC a confié l'exploitation du réseau de transport des lignes urbaines à la RTTB - Régie des Transports du Territoire de Belfort. Elle exploite actuellement un réseau de 135 kilomètres de lignes urbaines, composé de 6 lignes régulières et 304 points d'arrêts. Elles circulent toutes les 7 à 15 minutes, du lundi au samedi de 5h30 à 23h30, le dimanche et les jours fériés.

LE RÉSEAU SUBURBAIN ET SCOLAIRE

Sept transporteurs assurent l'offre de transports. Elle se décline en :

- 7 lignes principales, cadencement à l'heure et renforcement à la demi-heure aux heures de pointe en période scolaire,
- 12 lignes secondaires à raison de 3 allers/ retours par jour du lundi au samedi,
- 4 lignes spécifiques pour les dimanches et jours fériés à raison de 2 allers/retours, des renforcements à destination des établissements scolaires (lignes ouvertes à tout public),
- une ligne directe par autoroute de Belfort Gare à Montbéliard Acropole à raison de 6 courses par jour.

LES RPI

Le réseau RPI - Regroupement Pédagogique Intercommunal est constitué de 23 organisateurs secondaires de transports scolaires :

- 18 communes ou syndicats de communes qui organisent le transport des élèves scolarisés dans l'enseignement du 1^{er} degré (élémentaire et maternelle). Le SMTC prend en charge 50 % du coût du transport sur présentation des factures des transporteurs.
- 5 organisateurs secondaires qui ont confié au SMTC le marché du transport scolaire.

LE RÉSEAU TPMR : TRANSPORT DE PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Ce service spécifique est réservé aux personnes à mobilité réduite, de plein droit à toutes personnes justifiant d'un taux d'invalidité supérieur ou égal à 80 % et, sous réserve de disponibilité, aux personnes âgées de 90 ans et plus.

Les sociétés Synergihp et Easy Mobility gèrent son exploitation. Les trajets sont disponibles dans tout le département, sur réservation, du lundi au samedi de 8h à 18h30 (sauf les jours fériés).

Le coût du trajet est de 2 euros, uniquement avec le Pass Optymo.

LES SERVICES VÉLOS : EN LIBRE-SERVICE OU EN LOCATION LONGUE DURÉE

— Le VLS – vélo en libre-service fait partie de l'offre de mobilité globale «Triple-Play Optymo». Il est exploité directement par la RTTB. Depuis juillet 2025, toute la flotte de VLS est passée à l'électrique. Ce sont désormais 280 e-VLS qui modernisent l'offre sur le Territoire de Belfort.

— Le VLD – location longue durée est mis à disposition par la société Parco Cycles. 100 vélos sont disponibles à la location pour des durées de 3, 6 ou 12 mois.

LES SERVICES VOITURES : EN LIBRE-SERVICE OU EN COVOITURAGE

— L'ALS – auto en libre-service, permet de réserver un véhicule 24h/24 et 7j/7. Ce service est idéal pour des déplacements ponctuels. Les véhicules sont accessibles dans plusieurs stations réparties sur Belfort et la première couronne.

— Le covoiturage subventionné facilite les trajets partagés entre conducteurs et passagers. Grâce à la plateforme Karos, chacun peut proposer ou rechercher un trajet, favorisant ainsi une mobilité plus économique, conviviale et respectueuse de l'environnement.

LE SMTC / OPTYMO

UNE ÉQUIPE AU SERVICE DE SES USAGERS

Le SMTC a pour compétence la gestion et l'organisation du transport sur l'ensemble du département. À cette entité, sont associés la RTTB - Régie des Transports du Territoire de Belfort (réseau urbain) et des transporteurs indépendants (réseau suburbain et scolaire).

	EFFECTIFS	DONT PERSONNEL ROULANT
Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC)	19	-
Régie des Transports du Territoire de Belfort (RTTB)	192	145
Sous-traitance	138	119
TOTAL	349	264

LES ÉQUIPEMENTS

POUR LE RÉSEAU URBAIN :

- 30 bus standards Mild-hybrides,
- 13 bus standards GPL,
- 4 bus standards Gazole Euro 6,
- 6 bus articulés Gazole Euro 6,
- 8 bus articulés hydrogène,
- 2 minibus Gazole.

POUR LE RÉSEAU SUBURBAIN :

- 3 minibus +1 de 23 places,
- 90 cars,
- 21 low entry.

LES VÉLOS EN LIBRE-SERVICE : (e-VLS depuis juillet 2025)

- 280 vélos, répartis sur 32 stations
- 100 vélos à assistance électrique en location longue durée

LES AUTOS EN LIBRE-SERVICE :

- 62 véhicules (Peugeot 208, Peugeot 308 SW, Peugeot Bipper et Dacia Spring)

LE SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN À L'ÉCHELLE DU PÔLE MÉTROPOLITAIN

Conscientes de la nécessité de renforcer l'offre de service en matière de mobilité à l'échelle du Nord Franche-Comté, les trois autorités organisatrices (Belfort, Montbéliard et Héricourt) ont décidé, fin 2019, de créer un Syndicat Mixte de Transports, loi SRU, pour :

- coordonner les services qu'elles organisent,
- mettre en place un système d'information à l'attention des usagers,
- instaurer un système de tarification coordonné, permettant la délivrance de titres de transports uniques ou unifiés.

Le comité syndical compte 12 sièges répartis ainsi :

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN DU TERRITOIRE DE BELFORT (SMTC)

5 sièges

PAYS DE MONTBÉLIARD AGGLOMÉRATION (PMA)

5 sièges

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'HÉRICOURT (CCPH)

2 sièges

APPLICATION ET TITRES NORD FRANCHE-COMTÉ

Depuis 2021, l'application Nord Franche-Comté Mobilités permet aux usagers d'acheter un titre de transport unique pour voyager en toute simplicité sur l'ensemble du périmètre du Pôle Métropolitain : Belfort, Montbéliard, Héricourt sans multiplier les titres par réseaux.

L'application est disponible, gratuitement, sur Apple Store et Google Play. On y retrouve les titres « Métropolitain » :

- Métropolitain 1 voyage : 2 €
- Métropolitain 10 voyages : 18 €
- Métropolitain 1 journée : 4.50 €
- Métropolitain Campus (abonnement mensuel) : 18 €

Les titres propres à chaque réseau : Optymo, évolitY et Hériva sont également disponibles via l'application.

Envoyé en préfecture le 18/06/2026

Reçu en préfecture le 18/06/2026

Publié le

ID : 090-259000016-20260618-2026_28-BF



ACTIVITE 2025

LES CHIFFRES CLES EN 2025

139 654

habitants desservis,
soit la totalité
du Territoire de Belfort
(101 communes)



70 879

titulaires du
Pass Optymo



7 490 400

voyages en 2025,
soit une diminution de 2% par
rapport à 2024



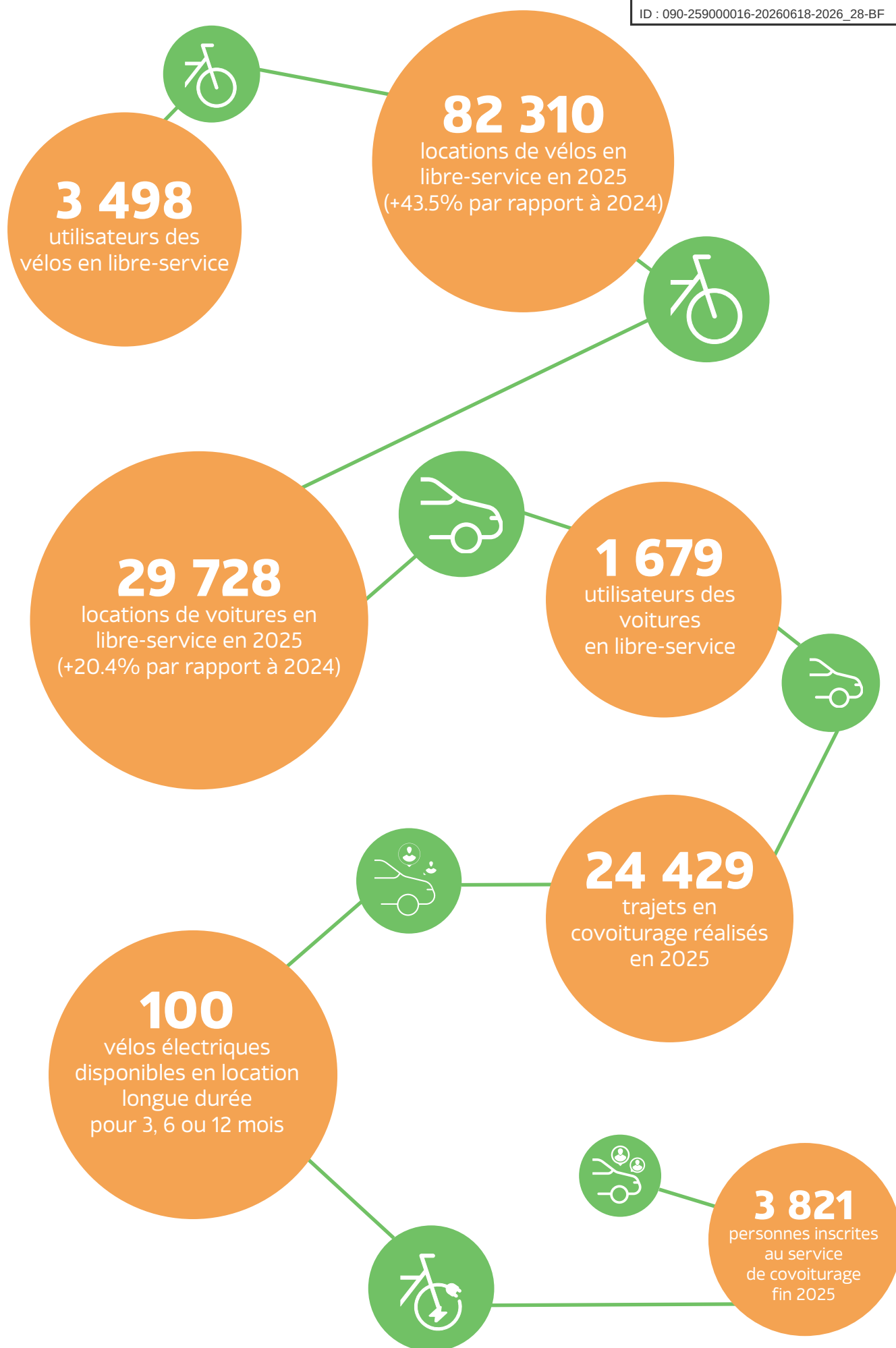
5 405 949

kilomètres en 2025
tous services confondus
(lignes régulières urbaines,
suburbaines, scolaires et TPMR),

20 183

voyages en bus par jour

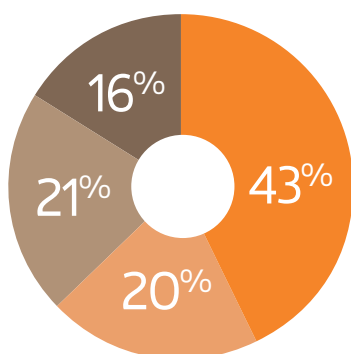




LES CLIENTS

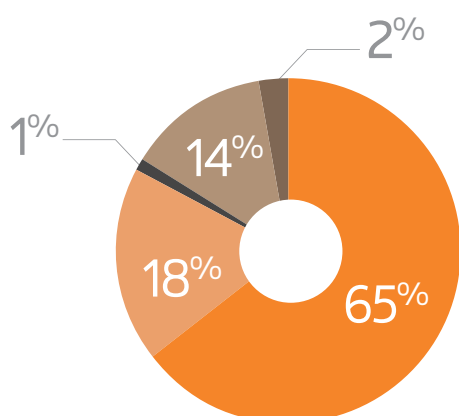
Afin de répondre aux objectifs affichés dans le contrat de mobilité, le SMTC s'est toujours engagé à mettre l'utilisateur au cœur de sa politique de développement.

Aujourd'hui, 47.1 % de la population du Territoire de Belfort est équipée d'un Pass Optymo.



Déc. 2009

- PASS SCOLAIRE RESTREINT (4 408)
- PASS ADO (6 002)
- PASS OPTYMO TARIF RÉDUIT (5 585)
- PASS OPTYMO TARIF NORMAL (12 142)



Déc. 2025

- PASS SCOLAIRE RESTREINT (1 667)
- PASS ADO (8 913)
- PASS OPTYMO ÉTUDIANT (783)
- PASS OPTYMO TARIF RÉDUIT (11 954)
- PASS OPTYMO TARIF NORMAL (42 709)

— Répartition des profils (uniquement du Territoire de Belfort)

Au 31 décembre 2025, le nombre de cartes valides (Territoire de Belfort et autres départements) est de 70 879.

22 915 porteurs de la carte ont utilisé le réseau en décembre 2025. Ils ont réalisé 585 981 déplacements, soit une moyenne de 25.6 déplacements/mois/pass utilisé.

LES VOYAGES

En 2006, année de référence avant la réorganisation, le réseau totalisait 4.8 millions de voyages, dont 3.6 millions sur le pôle urbain, soit 48 voyages par an et par habitant.

En 2014, le réseau dépassait les 9.5 millions de voyages dont près de 7.3 millions sur le pôle urbain.

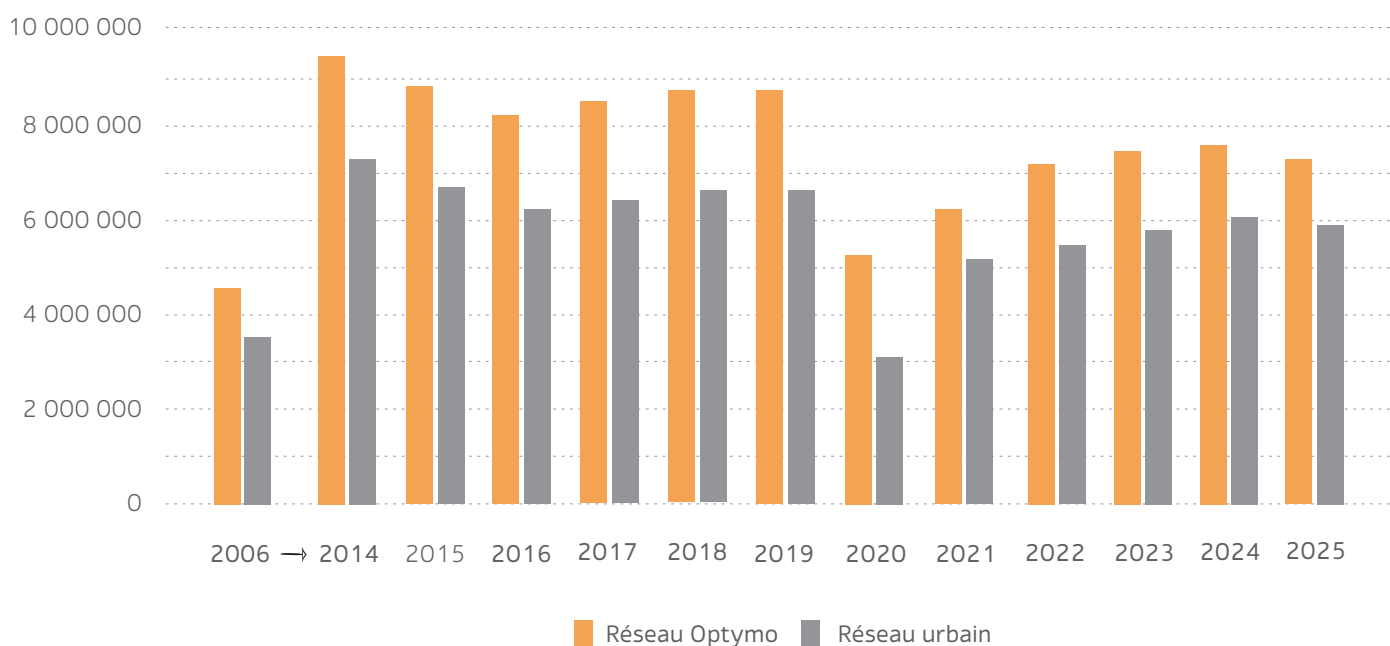
Les restructurations successives du réseau de 2014, 2015 et 2016 ont eu un impact sur la fréquentation du réseau. En 2016, la fréquentation est tombée à 8 280 974.

La tendance s'est inversée en 2017 où ont été totalisés 8 501 397 voyages (+ 2.66 %), s'est confirmée en 2018 avec 8 635 439 voyages (+ 1.6 %) et s'est stabilisée en 2019 avec 8 667 429 (+ 0.37 %). En 2020, la crise du Covid-19 a annulé tous les efforts effectués ces dernières années, la fréquentation s'est effondrée, en raison des deux confinements, avec 5 281 422 voyages.

Depuis, les habitudes de déplacement ont évolué, notamment sous l'effet du développement du télétravail mais aussi suite à l'essor rapide des alternatives comme la trottinette, le covoiturage...

L'année 2023 est désormais une année de référence pour le SMTC puisqu'il s'agit d'une année « pleine » contrairement aux trois dernières. 2025 a connu une légère baisse de la fréquentation.

Le nombre de voyages s'élève à 7 490 400 soit -2 % par rapport à 2024 mais reste en deçà des chiffres de l'année 2019 (-12,71%).



— Fréquentation en nombre de validations

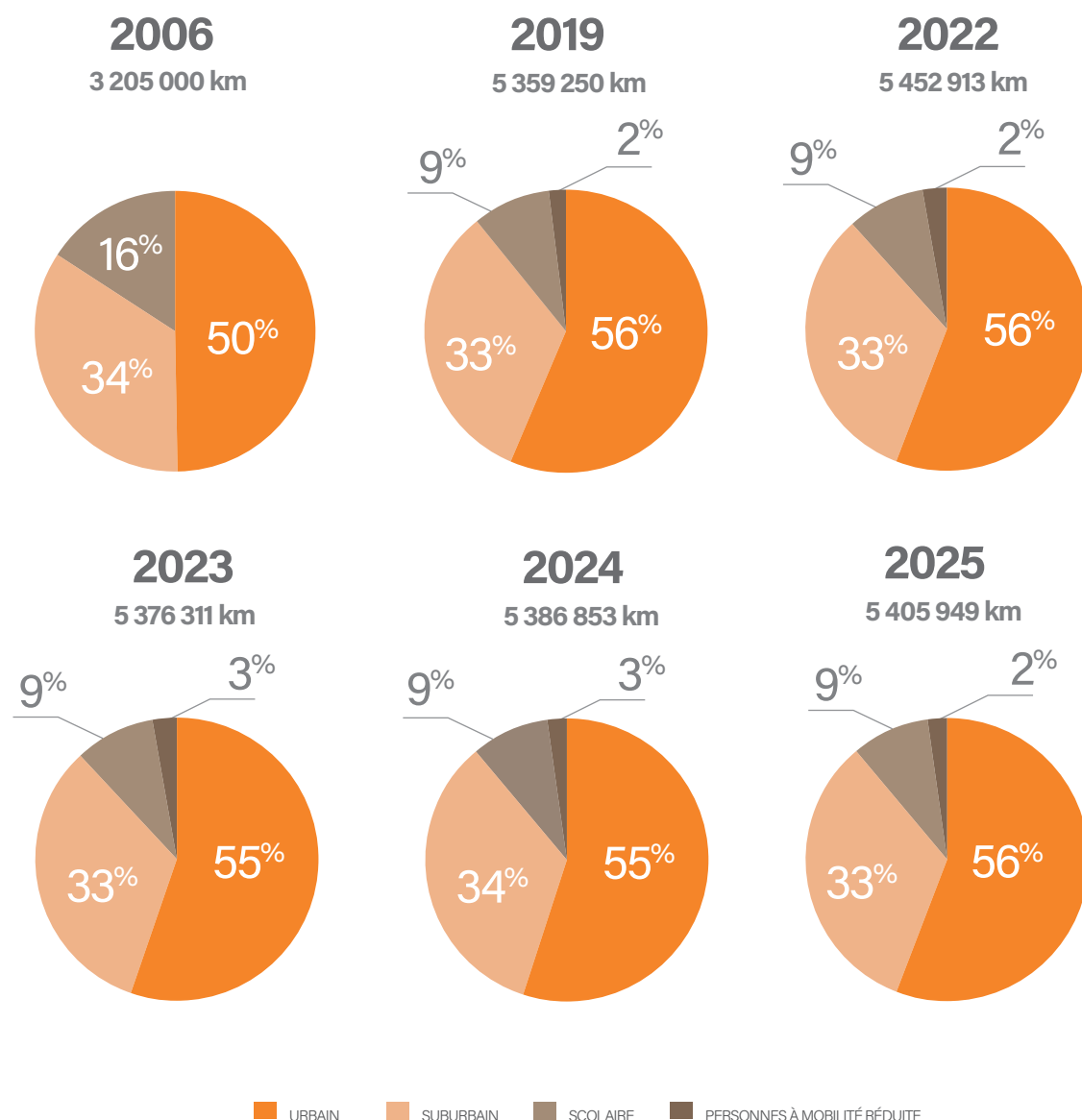
LES KILOMETRES

Malgré la diminution de la fréquentation, Optymo maintient sa production kilométrique au niveau de celle de 2019, soit celle avant COVID-19.

En 2025, la production kilométrique est stable par rapport à 2024 : 5 386 853 en 2024 contre 5 405 949 en 2025.

On comptabilise :

- Réseau urbain : 2 981 113 kilomètres,
- Réseau suburbain : 1 805 919 kilomètres,
- Scolaires et RPI : 503 029 kilomètres,
- Transport de Personnes à Mobilité Réduite (TPMR) : 115 888 kilomètres.



LE VERSEMENT MOBILITE

La loi du 11 juillet 1973 a donné aux collectivités locales ou à leurs groupements la faculté d'instituer un versement, à la charge des employeurs de + de 9 salariés, destiné à financer les dépenses d'investissement et de fonctionnement des transports en commun. Au 1^{er} janvier 2016, le seuil a été relevé à 11 salariés et l'Etat compense une partie de cette perte de recettes par l'octroi d'une compensation.

Le SMTC a instauré le VM - Versement Mobilité depuis 1979.

	01/09/1979	01/01/1984	01/01/1997	01/07/2003	01/07/2010	01/07/2012	01/07/2021
TAUX VM	0.8	0.9	1	1.05	1.5	1.7	1.8

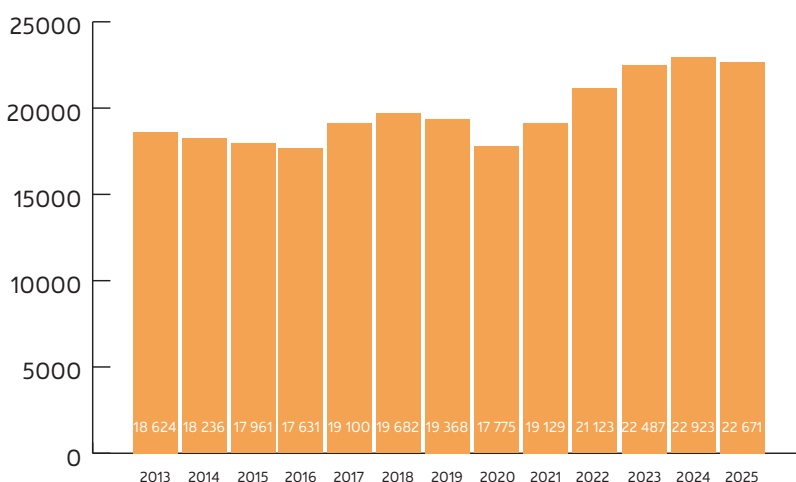
S'agissant d'un impôt prélevé sur la masse salariale des établissements du secteur public et privé, ayant leur siège sur le ressort territorial de l'Autorité Organisatrice de la Mobilité, le montant du VM est intimement lié à la vitalité économique créatrice d'emplois.

Si le VM a fortement été impacté lors des années Covid 2020 et 2021, en raison des effets de la crise sanitaire sur l'activité économique de notre pays et de notre territoire, l'impact pour le SMTC a été limité à la faveur de la mise en place du dispositif de compensation des pertes de recettes fiscales et domaniales des communes et intercommunalités, consistant à prendre en compte les pertes de recette de VM. Ce dispositif, ayant aussi permis de maintenir les emplois, a facilité la reprise économique ce qui a donné en 2022 et 2023 un VM plus conséquent que prévu mais qui n'aura pas durée.

Le fléchissement observé au cours de l'année 2024 perdure en 2025. Force est de constater que le VM n'est pas à la hauteur de ce qui avait été prévu au BP - budget prévisionnel. Alors que nous avions estimé une recette brute de VM à hauteur de 23 060 000 € au BP 2025 (puis minoré de 300 000 € au budget supplémentaire, c'est une recette de 22 799 880.84 € brut enregistrée.

L'anticipation de cette dégradation a été prise en compte au BS et nous avons donc pu ajuster nos dépenses.

Au final, le VM net 2025 s'établit à 22 671 372 € - compensation de 98 922 € comprise (relèvement du seuil de 9 à 11 salariés) soit quasi - 251 700 € par rapport à 2024 (pour mémoire, alors que 2024/2023, c'était + 435 947 €, nous affichions quasiment 1 364 000 € en 2023 par rapport à 2022).



LA TARIFICATION

Dans un contexte inflationniste important, conjugué à la crise énergétique, le choix fait par le SMTC est de maintenir des tarifs bas.

Permettre de dégager du pouvoir d'achat à nos usagers a toujours fait partie de notre ADN et la baseline de 2013 : « Optymo le meilleur moyen de joindre les deux bouts » n'a jamais eu autant de résonance.

Les plafonds mensuels restent à 36 € pour les tarifs normaux et 13 € pour les tarifs réduits.

Pour les collégiens et lycéens, les trajets scolaires sont gratuits à raison d'1 A/R par jour.

En septembre 2022, un tarif étudiant a été mis en place aux ayants droit avec un plafond mensuel de 18 €.

Depuis, l'ensemble des tarifs n'a pas augmenté.

	PASS OPTYMO	PASS OPTYMO TARIF RÉDUIT	PASS OPTYMO TARIF ÉTUDIANT	TICKET SMS	TICKET 1 TRAJET	TICKET JOUR	TICKET HEBDO	TICKET 10 VOYAGES	TICKET GROUPE 5 À 10 PERSONNES
TARIF OPTYMO (depuis 2006)	0,80 €/trajet	0,80 €/ trajet	-	1,50 € + coût SMS	1,50 €	3 €	12 €	10 €	de 4 à 12 €
TARIF OPTYMO (au 01/01/2015)	1 €/trajet	1 €/trajet	1 €/trajet	1,50 € + coût SMS	1,50 €	3,60 €	14 €	12 €	de 5 à 10 €
PLAFOND (au 01/01/2021)	36 €/mois	13 €/mois	-	-	-	-	-	-	-
PLAFOND (au 01/09/2022)	-	-	18 €/mois	-	-	-	-	-	-
NORD FRANCHE-COMTÉ MOBILITÉS	-	-		-	1,20 €	3,60 €	14 €	12 €	-

LES ENGAGEMENTS DU SMTC : VERS LE VERDISSEMENT DE LA FLOTTE

Aujourd'hui, la transition énergétique s'accélère, les investissements nécessaires à sa mise en œuvre s'inscrivent progressivement comme des étapes structurantes.

L'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 conduit les Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) à faire évoluer leurs offres, afin de concilier performance du service public, accessibilité et réduction de l'empreinte environnementale, dans un cadre budgétaire contraint.

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun du Territoire de Belfort (SMTC) s'est engagé dans cette évolution dès 2007, avec une transformation progressive de sa flotte.

Cette démarche s'est traduite par l'introduction de motorisations moins émettrices, d'abord via des bus fonctionnant au GPL, puis en 2019 avec l'acquisition de 30 véhicules diesel mild-hybride conformes à la norme Euro 6.

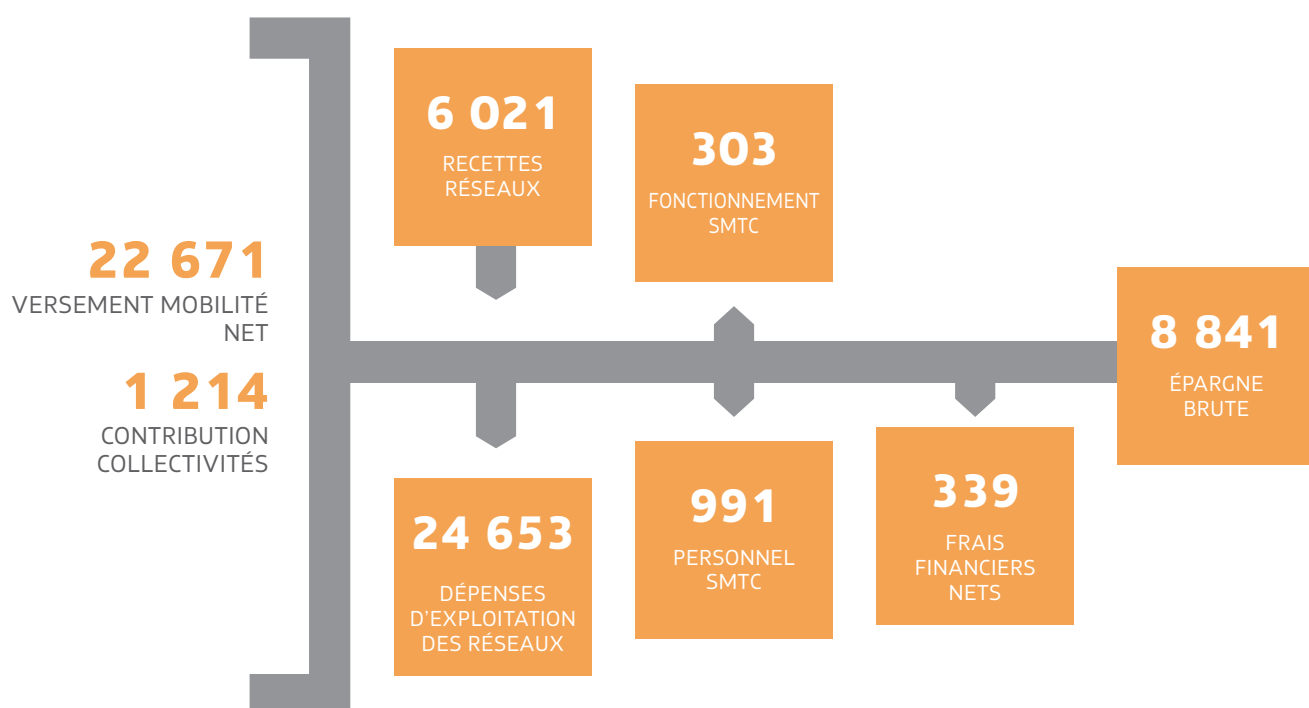
Dans la continuité de cette trajectoire, le SMTC participe au développement de la filière hydrogène sur le Territoire de Belfort, avec l'acquisition de 7 bus livrés en 2023. Leur mise en exploitation en 2024 a toutefois été fortement conditionnée par des difficultés techniques liées à la station d'avitaillement, conduisant à une adaptation de son fonctionnement depuis juillet 2024 et limitant l'utilisation des véhicules concernés.

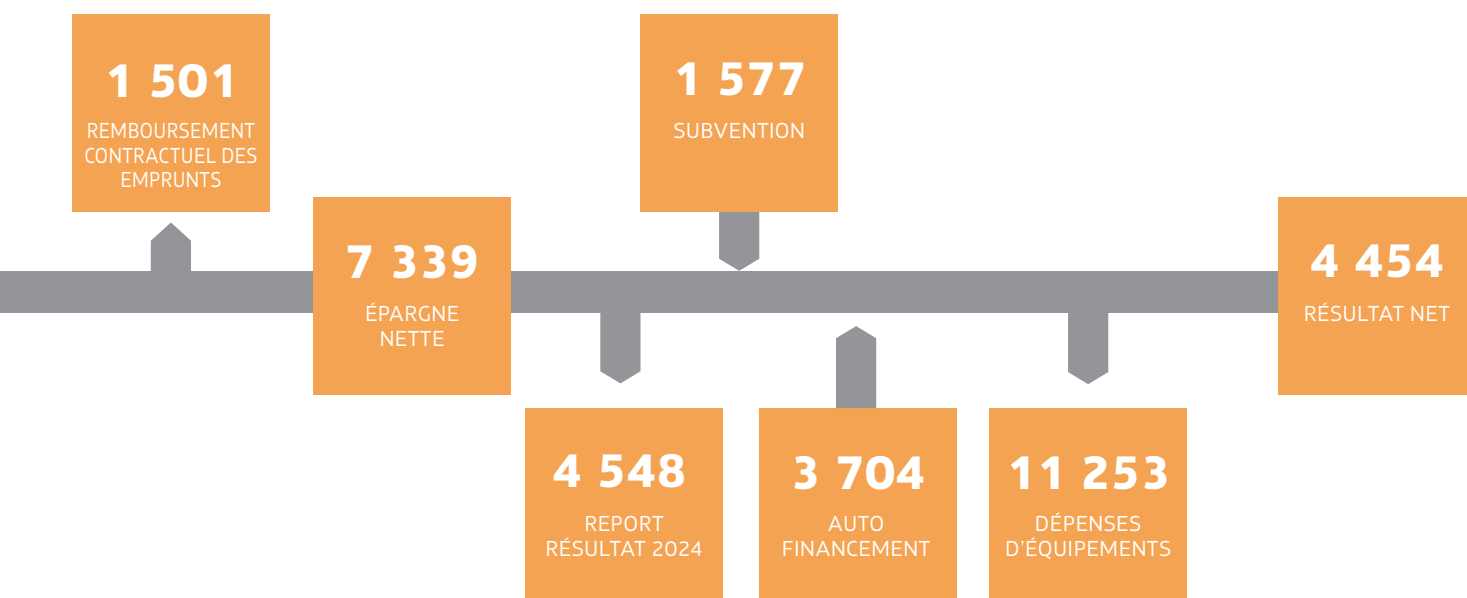
Dans ce contexte, le SMTC maintient ses engagements en faveur de la transition énergétique et poursuit l'adaptation progressive de son parc, notamment avec l'arrivée de 8 bus articulés.

Cette évolution s'inscrit dans une démarche continue visant à améliorer la performance environnementale du réseau et à contribuer à la qualité de l'air sur le territoire.



2025

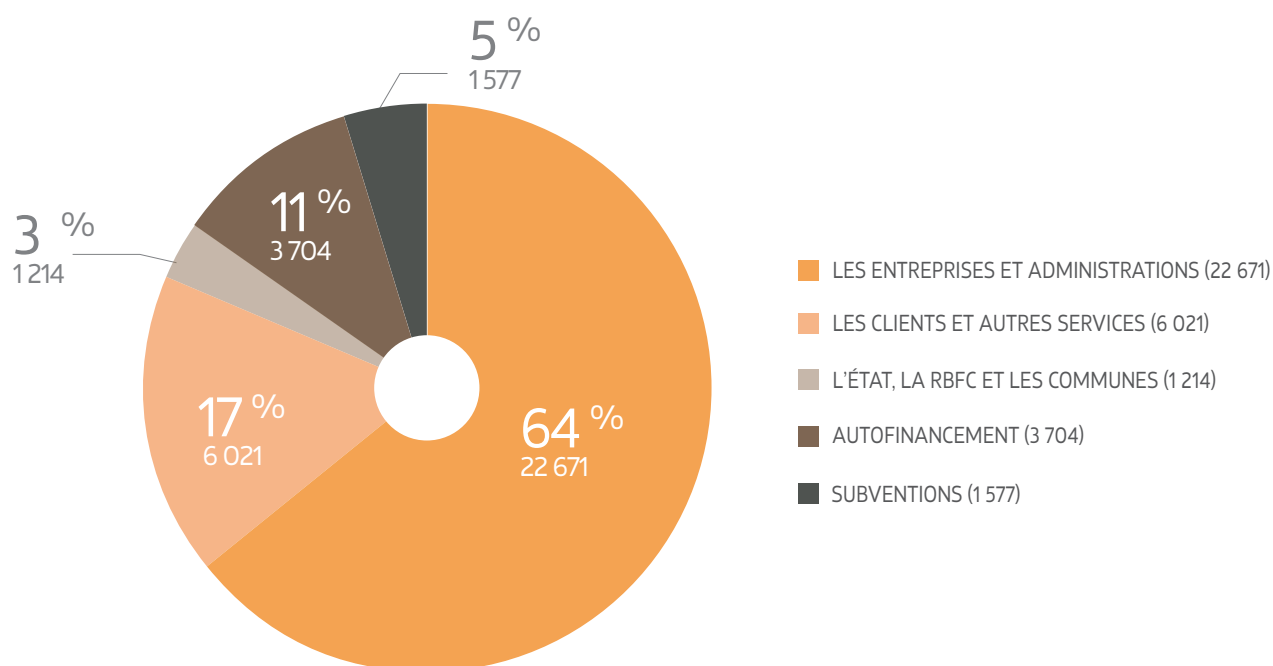




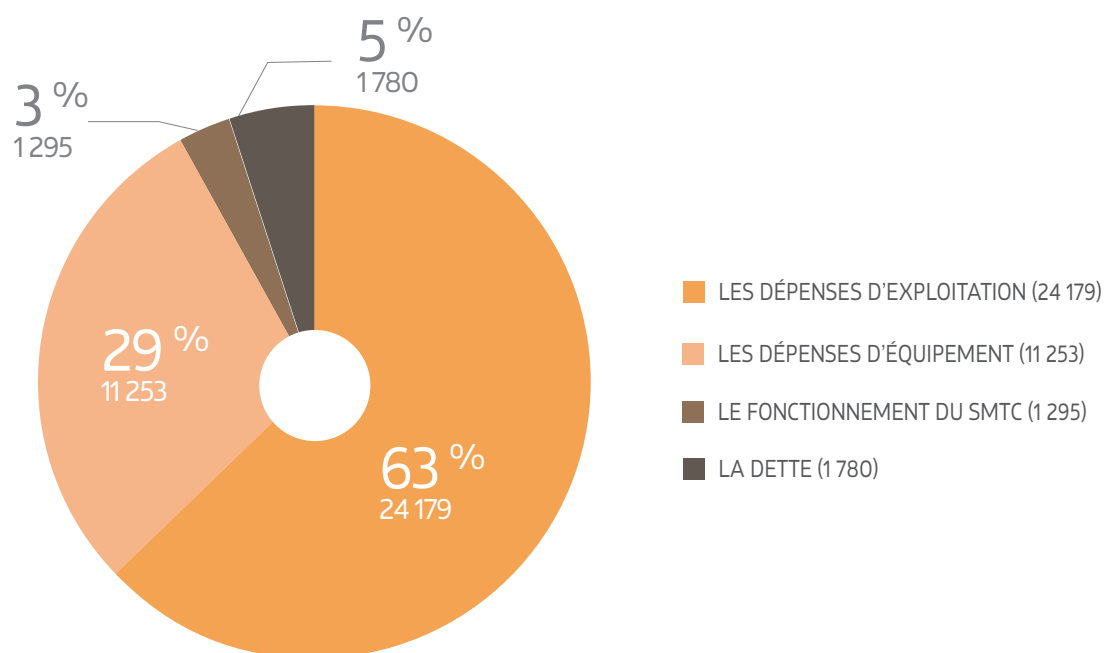
PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

	2025
Versement mobilité net	22 671 372
Recettes réseaux	6 020 963
dont recettes billetterie + fraude	3 111 899
Participation RBFC	1 025 000
Participations diverses	188 750
Résultat exceptionnel	159 570
Report en fonctionnement	1 475 946
Recettes réelles de fonctionnement	31 541 601
Dépenses d'exploitation des réseaux	24 179 046
Frais financiers nets	339 103
Charges de gestion courante	1 294 677
dont personnel	991 376
Dépenses réelles de fonctionnement	25 812 826
Épargne Brute	5 728 775
Remboursement dette en capital	1 501 395
Épargne Nette	4 227 380
Emprunts nouveaux	0
Subventions	1 577 277
Report investissement N-1	4 547 616
Autofinancement	3 704 306
Financement des investissements	9 829 199
Investissements nouveaux	11 252 996
Résultat brut disponible	5 733 538
Report d'équipement N+1	- 1 279 723
Résultat net disponible	4 453 815
Endettement (au 31-12)	8 426 044
Ratio de désendettement brut	1.47

QUI FINANCE ?



QUELLES DEPENSES ?



Envoyé en préfecture le 18/06/2026

Reçu en préfecture le 18/06/2026

Publié le



ID : 090-259000016-20260618-2026_28-BF

OFFRE DE MOBILITE

L'OFFRE TRIPLE-PLAY BUS, VÉLO ET VOITURE EN LIBRE-SERVICE

Depuis la création de la marque Optymo en septembre 2007, l'approche « multimodale » est au centre des valeurs du SMTC.

Notre approche permet d'optimiser l'offre de transport en commun en ajustant la production de l'offre aux besoins sociaux et territoriaux.

Durant ces années d'activité, le nombre d'utilisateurs n'a cessé de croître, passant de 13 000 abonnés à plus de 70 000 aujourd'hui.

Sur un total de 70 879 clients, plus de 43 000 ont utilisé au moins une fois les services Optymo au cours de l'année 2025.

En moyenne, plus de 22 940 clients différents ont recours chaque mois à l'un de nos modes de transport, témoignant de la pertinence et de la complémentarité de notre offre de mobilité.

	NOMBRE MOYEN DE CLIENT/ MOIS	/N-1
BUS	22 558	- 1.33 %
VÉLO	840	7.69 %
VOITURE	538	11.62 %

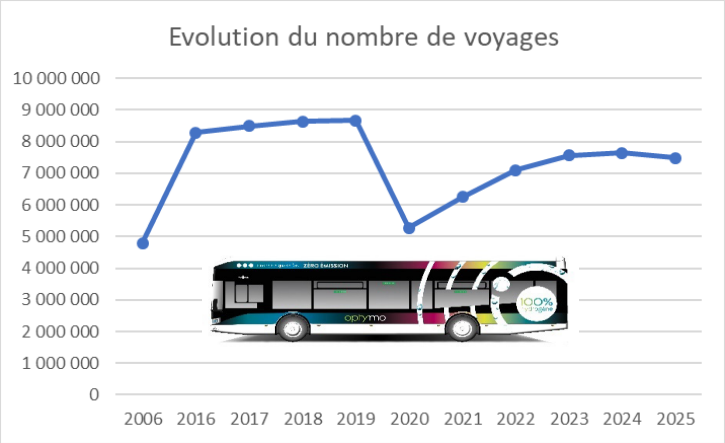


LE RESEAU DE BUS OPTYMO

Les chiffres de l'année 2025 sont en légère baisse avec 7 490 400 soit - 2 % par rapport à 2024. Ce repli s'explique par plusieurs tendances de fond : une baisse générale du nombre de déplacements, mais aussi l'essor rapide des alternatives comme la trottinette, le covoiturage, le vélo électrique en libre-service ou encore l'autopartage.

Il faut également rappeler qu'en 2020, le nombre de voyages avait connu une très forte baisse due au Covid et aux mesures gouvernementales prises pendant cette période (5 281 422 voyages).

MOIS	Année 2024	Année 2025		%
Janvier	675 011	734 926	↑	8.9%
Février	1 290 944	1 379 354	↑	6.8%
Mars	2 051 738	2 063 853	→	0.6%
Avril	2 652 544	2 710 631	→	2.2%
Mai	3 324 413	3 364 629	→	1.2%
Juin	3 974 767	3 966 093	→	-0.2%
Juillet	4 378 154	4 349 649	→	-0.7%
Août	4 721 533	4 670 975	→	-1.1%
Septembre	5 464 543	5 417 613	→	-0.9%
Octobre	6 157 598	6 052 838	→	-1.7%
Novembre	6 850 967	6 721 268	→	-1.9%
Décembre	7 640 576	7 490 400	→	-2.0%



LE VELO EN LIBRE-SERVICE

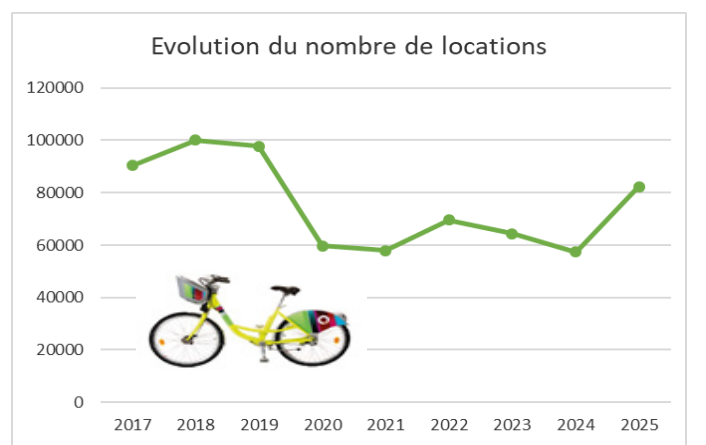
L'offre de VLS - vélo en libre-service, a été lancée en avril 2013. Remplacée entre juin et août 2025 par une flotte de e-VLS (Vélo électrique en libre-service), le service est déployé sur la ville de Belfort ainsi que dans les communes de Bavilliers, Cravanche, Offemont, Essert, Valdoie, et Sevenans. Le service compte 280 vélos répartis sur 32 stations commerciales.

Cette transition s'est accompagnée d'une révision tarifaire, portant le prix à la minute de 0.02 € à 0.04 €. L'activité enregistre une progression significative, tant en nombre de locations qu'en distance parcourue.

En 2025, 3 498 clients uniques ont utilisé notre service de vélo, soit une augmentation de 27 %. Au total, 82 310 locations ont été effectuées, représentant 192 565 kilomètres parcourus. Un trajet dure en moyenne 23 minutes pour une distance de 2.3 kilomètres.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
NOMBRE DE LOCATION	104 302	91 465	90 436	100 117	97 726	59 789	57 952	69 615	64 365	57 360	82 310

MOIS	Année 2024	Année 2025		%
Janvier	2 525	2 694	↑	6.7%
Février	5 555	5 263	↓	-5.3%
Mars	10 542	9 188	↓	-12.8%
Avril	15 676	13 815	↓	-11.9%
Mai	22 247	16 074	↓	-27.7%
Juin	28 927	16 074	↓	-44.4%
Juillet	34 686	16 578	↓	-52.2%
Août	40 049	26 452	↓	-34.0%
Septembre	45 494	42 230	↓	-7.2%
Octobre	50 647	57 947	↑	14.4%
Novembre	54 529	71 457	↑	31.0%
Décembre	57 360	82 310	↑	43.5%

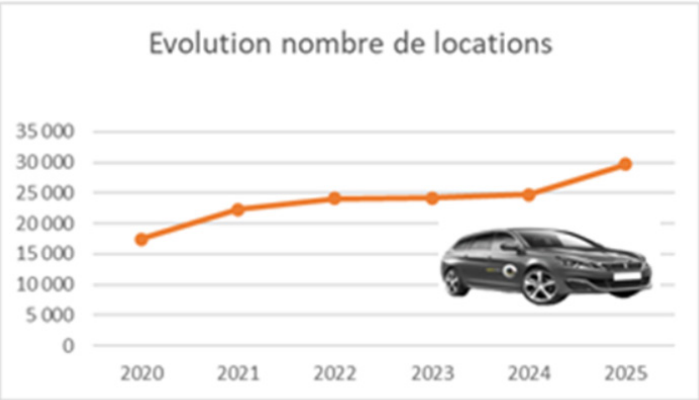


LA VOITURE EN LIBRE-SERVICE

Depuis le lancement du service d’ALS – auto en libre-service en 2013, la mobilité partagée en voiture poursuit son développement sur le territoire.
 En 2025, les clients Optymo ont battu de nombreux records d’utilisation.

L’introduction de nouveaux véhicules a eu un impact direct sur cette dynamique, se traduisant par une hausse du nombre de locations, des kilomètres parcourus et de la durée totale d’utilisation :

- Nombre de locations : 29 728 locations, en hausse de 20.5 % par rapport à N-1,
- Durée totale de location : 150 090 heures, en augmentation de 17.8,
- Kilomètres parcourus : 1 234 899 km, soit une progression de 17.1 %.



MOIS	Année 2024	Année 2025		%
Janvier	1 863	2 539	↑	36.3%
Février	3 625	4 992	↑	37.7%
Mars	5 554	7 725	↑	39.1%
Avril	7 331	9 994	↑	36.3%
Mai	9 133	12 498	↑	36.8%
Juin	11 212	15 010	↑	33.9%
Juillet	13 324	17 371	↑	30.4%
Août	15 342	19 704	↑	28.4%
Septembre	17 549	22 148	↑	26.2%
Octobre	19 938	24 682	↑	23.8%
Novembre	22 185	27 209	↑	22.6%
Décembre	24 698	29 728	↑	20.4%



LE VELO ELECTRIQUE EN LOCATION LONGUE DURÉE

En complément de l'offre e-VLS - vélo électrique en libre-service, le SMTC propose un service de VLD - vélo en location longue durée depuis septembre 2024. Cette offre est opérée par la société Parco Cycles.

Ce service permet aux usagers, habitants du Territoire de Belfort, de disposer d'un vélo personnel pour une durée de 3, 6 ou 12 mois, selon leurs besoins. 100 vélos sont disponibles à la location, offrant une solution plus souple et durable pour les déplacements quotidiens.

En 2025, 138 contrats de location ont été conclus, répartis comme suit :

2025	% type d'abonnement : sur la base 140 locations
Location 3 mois	39%
Location 6 mois	41%
Location 12 mois	20%

parco



Grâce à cette double offre - libre-service et longue durée - nos services vélo s'adaptent aux usages ponctuels comme réguliers et contribuent à encourager une mobilité active et durable sur le territoire.

LE COVOITURAGE

Depuis 2024, Optymo a développé son service de covoiturage grâce à un partenariat avec la plateforme Karos, dédiée aux trajets quotidiens domicile-travail.



Cette année, plus de 868 utilisateurs actifs ont réalisé près de 21 920 trajets partagés, représentant une économie d'environ 21 765 kilos de CO₂. Plus de 70 % des trajets sont effectués avec un seul passager. Le covoiturage constitue ainsi une solution complémentaire, économique, écologique et conviviale, pleinement intégrée à la politique de mobilité durable portée par Optymo.

Avec cette double offre d'autopartage et de covoiturage, Optymo favorise le développement de solutions de mobilité plus collaboratives, durables et accessibles au plus grand nombre.

Envoyé en préfecture le 18/06/2026

Reçu en préfecture le 18/06/2026

Publié le

ID : 090-259000016-20260618-2026_28-BF



LA COMMUNICATION

NOS CAMPAGNES ET OPERATIONS DE COMMUNICATION

LES CAMPAGNES DE COMMUNICATION



Janvier 2025 -
Campagne Voeux



Février 2026 -
Campagne ONF



Mars 2025 - Campagne Printemps



Juin 2025 - Campagne e-VLS



Juillet/Août 2025 - Campagne été



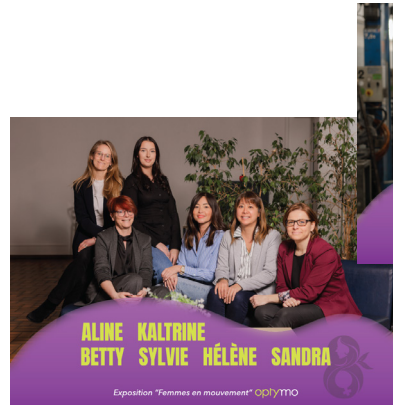
Septembre 2025 - Campagne rentrée



Octobre 2025 - Campagne d'automne

Décembre 2025 -
Campagne fin d'année

LES ACTIONS EN AGENCE ET SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Mars 2025 - Exposition photos «Femmes en mouvement» mettant en avant les femmes du réseau Optymo

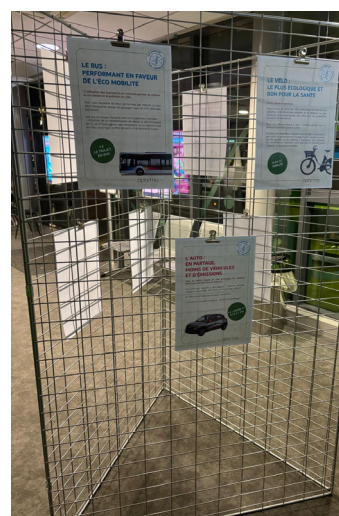
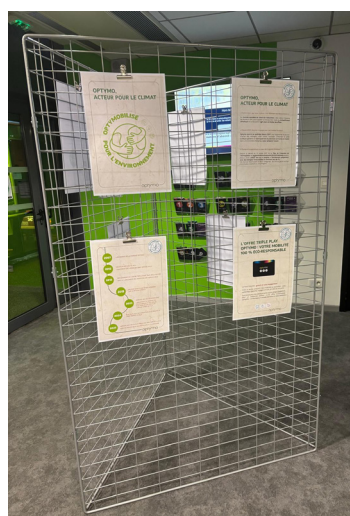


Avril 2025 -
Carnaval

Septembre 2025 -
Chasse aux trésors et stand pour la semaine européenne de la mobilité



Octobre à décembre 2025 - Halloween, Black Friday, jeu cinéma, opération pull de Noël



Décembre 2025 - Exposition sur le climat et valorisation des services Optymo

LES PASS OPTYMO « COLLECTORS »



Pass ONF, Pass été et Pass Octobre Rose

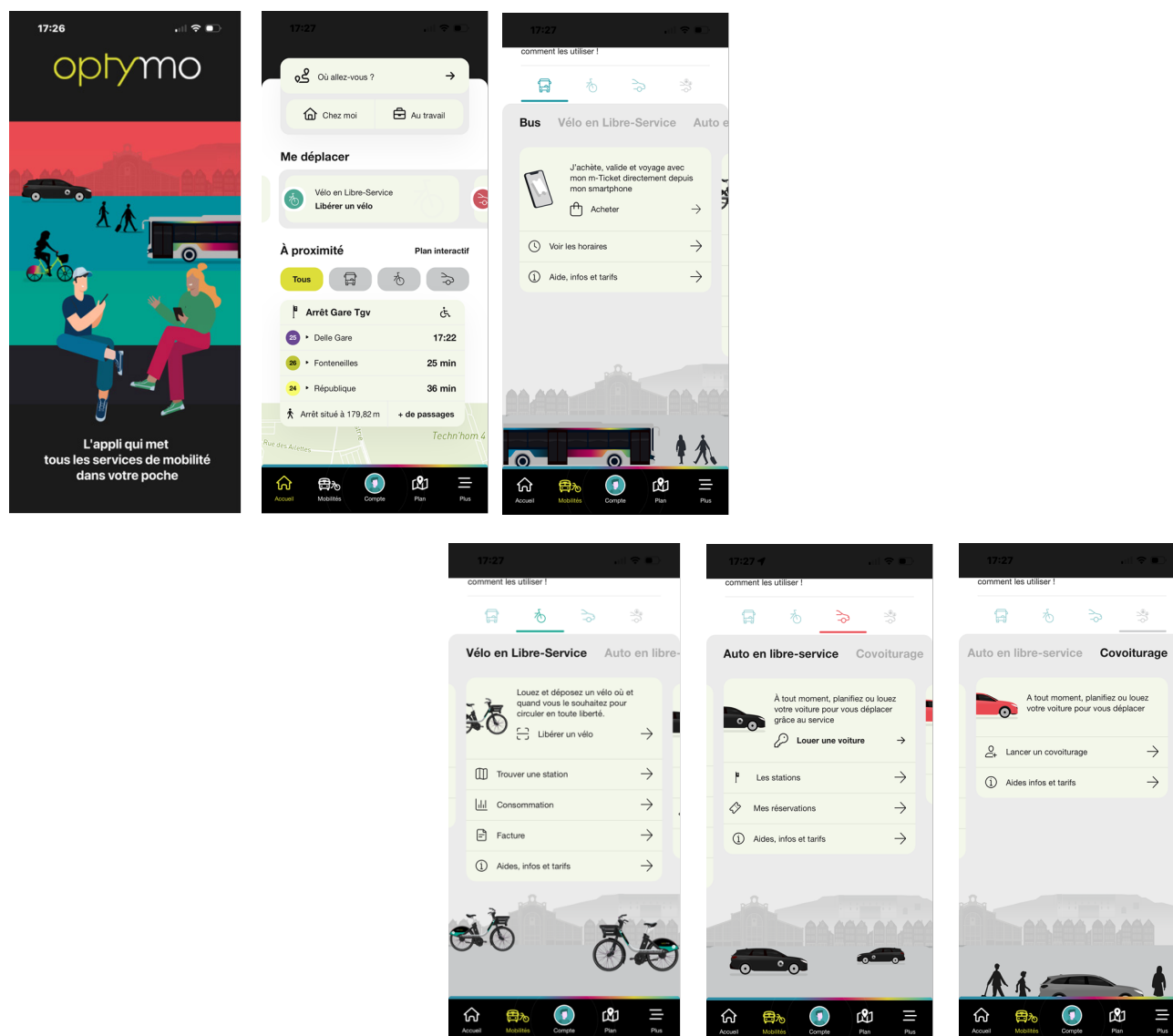
L'APPLICATION MUTIMODALE OPTYMO

La nouvelle application Optymo regroupe toutes les fonctionnalités d'une plateforme de mobilité avec l'ensemble des services du réseau.

Elle permet notamment de :

- gérer son Pass Optymo et l'utiliser directement depuis un smartphone ;
- accéder à un compte unique pour consulter les informations liées aux bus, vélos et voitures en libre-service, ainsi que le suivi de consommation ;
- consulter une carte interactive avec géolocalisation et suggestions de services de mobilité à proximité ;
- planifier les trajets en temps réel et préparer ses déplacements ;
- suivre les trajets en temps réel et recevoir des alertes personnalisées (perturbations, retards, changements) ;
- acheter des titres de transport directement depuis l'application.

Cette interface unique regroupe toutes les mobilités du réseau dans une seule application.



Envoyé en préfecture le 18/06/2026

Reçu en préfecture le 18/06/2026

Publié le

ID : 090-259000016-20260618-2026_28-BF

Berger
Levrault



syndicat mixte des transports en commun

Syndicat Mixte des Transports en Commun

Jonxion 1 - Parc d'innovation de Belfort Montbéliard

1 avenue de la Gare TGV - 90400 MEROUX-MOVAL

Tél. 03 84 90 99 25

www.smtc90.fr - www.optymo.fr